

État initial terrestre simplifié

Document provisoire afin d'apporter des éléments de contenu pour définir les enjeux de conservation de la partie terrestre du site Natura 2000.

Cartographie des habitats naturels

La cartographie des habitats naturels a été réalisée par le bureau d'étude SARL TBM en juillet et août 2012 dans le cadre de l'étude sur les espaces agronaturels de l'île de Groix. L'ensemble de la partie terrestre du site a ainsi été parcourue pour mettre à jour et inventorier les habitats présents.

Le bureau d'étude a rédigé un rapport comprenant pour chaque habitat d'intérêt communautaire, une fiche synthétique précisant l'appellation de l'habitat terrestre, son rattachement aux typologies existantes, la représentation de l'habitat aux niveaux régional et national, ses caractères écologiques, la dynamique du milieu, l'évaluation patrimoniale de l'habitat, les menaces, recommandations de gestion éventuelle et des références bibliographiques traitant de l'habitat (TBM, 2012, p117 à 153 en annexe de ce rapport).

Résultats à l'échelle de l'île

L'inventaire des habitats terrestres de l'île de Groix a permis de cartographier **1 606¹ hectares de terrain** (niveau de précision : classe, association ou alliance végétale, sauf pour les végétations anthropophiles caractérisées par les code Corine Biotope correspondant).

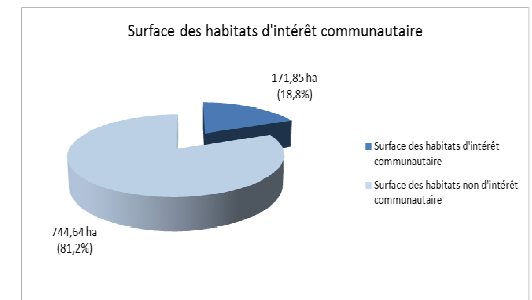
L'île de Groix abrite **173 ha d'habitats d'intérêt communautaire soit 10,75% de la surface cartographiée**. Environ 1 433 hectares ne sont pas d'intérêt communautaire soit 89,25% de la surface cartographiée.

Une surface de 0,82 hectare d'habitats d'intérêt communautaire qui correspond essentiellement aux Ormaies littorales se trouve hors site Natura 2000.

Sur les 173 ha d'habitats d'intérêt européen, environ **18 hectares sont d'intérêt communautaire prioritaire**. Ce chiffre ne concerne que les **ormaises littorales** et les **landes à Bruyère vagabonde**.

Au total, concernant les habitats d'intérêt communautaire Natura 2000 de l'île, environ 121 ha sont en bon état de conservation, 34,5 ha en état de conservation moyen et 17,17 ha en mauvais état de conservation.

Figure 1: Représentation des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire et de leur état de conservation pour l'ensemble de l'île.



Cartographie de la partie en zone Natura 2000

Si on considère les 916,5 hectares de la partie terrestre du site Natura 2000 de l'île de Groix, on constate que **172 hectares soit 19 % sont d'intérêt communautaire** tandis 744,5 hectares soit 81 % des habitats terrestres ne sont pas d'intérêt communautaire (*attention ces chiffres comprennent l'habitat EUR25 1140 non traité dans la partie terrestre mais dans la partie marine*).

Les proportions d'habitats communautaires en bon, moyen et mauvais état restent les mêmes malgré la différence minime de 0,82 hectares considérée pour l'ensemble de l'île.

La liste des habitats d'intérêt communautaire générique ainsi que leur surface respective se retrouve dans le tableau chiffre clé par habitat générique (CF annexe : tableau d'évaluation des enjeux). La surface totale sans l'habitat EUR25 1140 est de **156,86 Ha d'habitats d'intérêt communautaire**.

¹ Surface de référence = Trait de côte du SHOM (Service hydrographique et océanographique de la Marine) et l'IGN (Institut géographique National). Le trait de côte correspond à la laisse des plus hautes mers dans le cas d'une marée astronomique de coefficient 120 et dans des conditions météorologiques normales.

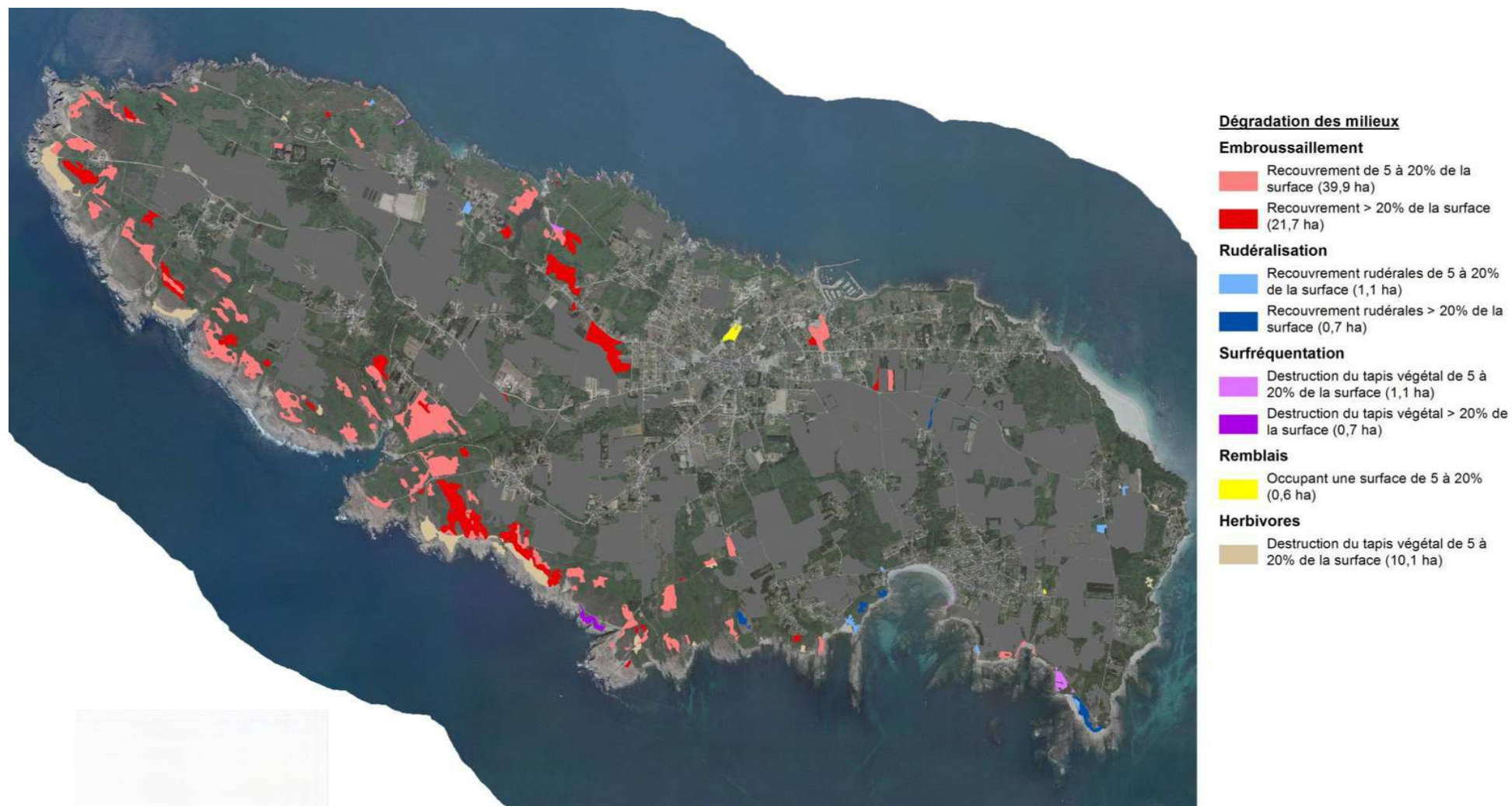
Récapitulatif des fiches descriptives des habitats d'intérêt communautaire

N°FICHE	HABITAT	Code UE
HAUTS DE PLAGE		
1	Végétations des laisses de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes Manche-Atlantique et mer du Nord	1210-1
2	Végétation vivaces des cordons de galets	1220-1 & 1220-2
FALAISE LITTORALE		
3	Végétations chasmophytiques des fissures de rochers eu-atlantiques à nord-atlantiques	1230-1
4	Végétations des fissures de rochers thermo-atlantiques et Pelouses aérohalines sur falaises cristallines et marno-calcaires	1230-2 et 1230-3
5	Pelouses des suintements de bas de falaises littorales	1230-5
PELOUSES SECHES LITTORALES ET DALLES ROCHEUSES		
6	Pelouses rases sur dalles et affleurements rocheux des contacts pelouses aérohalines-landes	1230-6
DUNES		
7	Dunes mobiles embryonnaires	2110-1
8	Dunes mobiles à Oyat	2120-1
MILIEUX HUMIDES D'EAU DOUCE A SAUMATRE		
9	Végétation des plans d'eau eutrophes	3150-1 x 3150-2
10	Mégaphorbiaies eutrophes à mésotrophes des eaux douces	proche 6430-4
LANDES ET COMMUNAUTES ASSOCIEES		
11	Landes littorales à Ajoncs maritimes	4030-2
12	Landes littorales à Bruyère vagabonde	4040*-1
BOISEMENTS		
13	Ormaies littorales	9180-1*



Habitats d'intérêt
communautaire :
173 ha

Dunes embryonnaires (UE 2110-1)	0,44 ha
Dunes mobiles (UE 2120-1)	0,16 ha
Landes littorales à Ajoncs maritimes (UE 4030-2)	70,41 ha
Landes littorales à Bruyère vagabonde (UE 4040*-1)	17,59 ha
Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (UE 6430-4 pot.)	0,38 ha
Ornaie littorale (UE 9180-1')	0,50 ha
Pelouses aérohalines (UE 1230-2)	0,08 ha
Pelouses aérohalines (UE 1230-3)	25,92 ha
Pelouses des suintements de bas de falaises littorales (UE 1230-5)	2,13 ha
Plages de sables ou de galets (UE 1140-3)	14,61 ha
Plages de sables ou de galets (UE 1140-5)	0,23 ha
Végétation chasmophytique des fissures de rochers (UE 1230-1)	9,51 ha
Végétation des dalles rocheuses (UE 1230-6)	29,34 ha
Végétation des hauts de cordons de galets (UE 1220-1)	0,09 ha
Végétation des laisses de mer sur substrat sableux à vaseux (UE 1210-1)	0,46 ha



Oseille des rochers

L'Oseille des rochers (*Rumex rupestris*) est inscrite en annexe 2 de la directive habitats-faune-flore, protégée au niveau national et inscrite sur la Liste Rouge du Massif Armoricain. Les stations de cette espèce ont été inventoriées par la Réserve Naturelle de Groix en 2012, avec un total de 87 pieds repartis sur 10 stations. Seule la station de Port Melun se trouve sur la côte nord, les autres sont étalées entre la Plage de Locmaria et la Baie de Van Hoal situées sur la côte sud. (TBM, 2012) La mise à jour de cet inventaire a été réalisé par la réserve naturelle de Groix et pourra être ajoutées à cet état des lieux initial.

Bilan 2012 de l'inventaire des stations d'oseille des rochers (*Rumex rupestris*) sur Groix

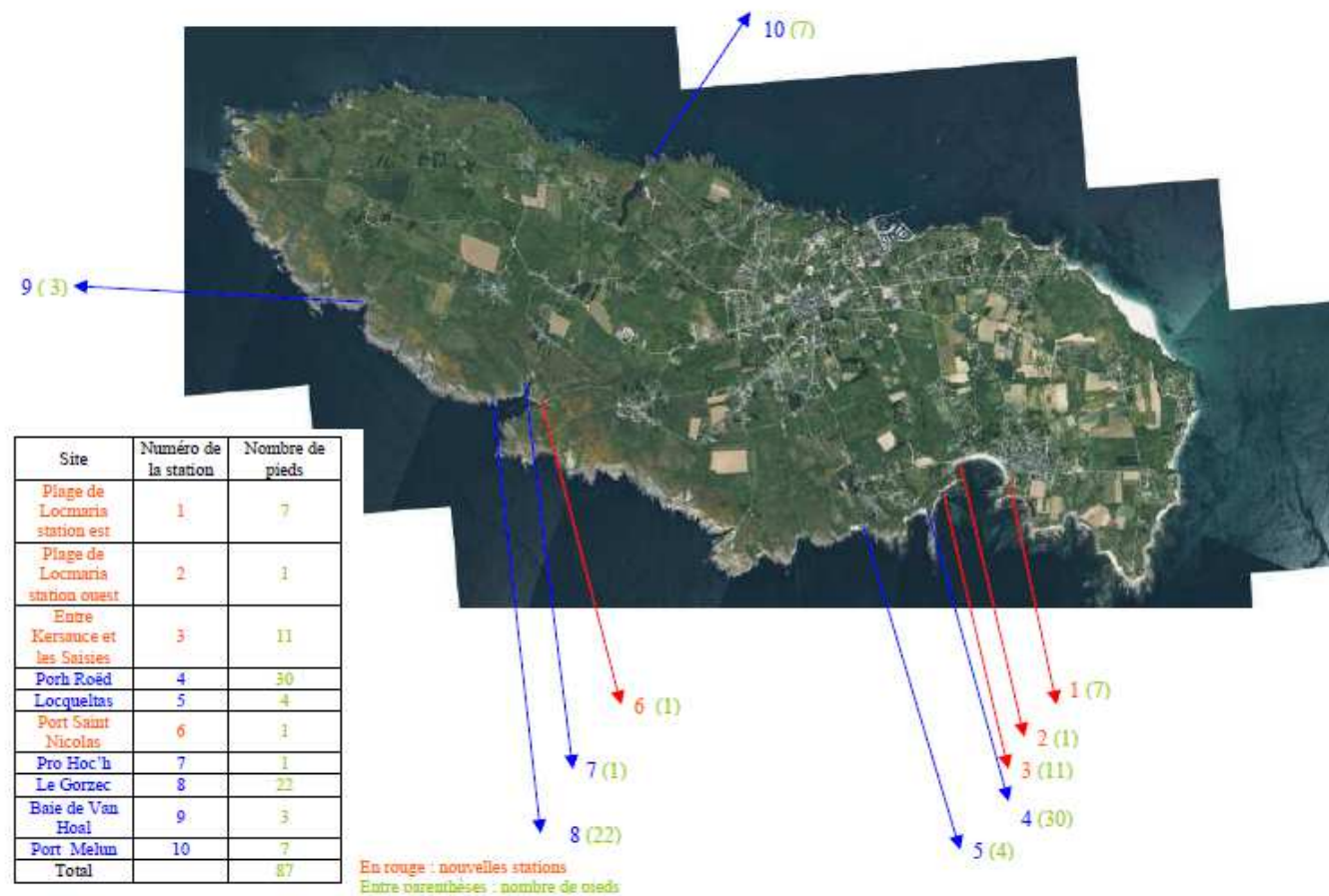


Figure 2 : Localisation des stations et des nombres de pieds d'Oseille des rochers (Réserve Naturelle de Groix, 2012)

Agrion de Mercure

Description de l'espèce, des habitats potentiels, des menaces et propositions de gestion...P64 à 69 du rapport de TBM 2012. 14 individus ont été contactés en 2012 par le bureau d'étude TBM. De nouvelles données plus récentes pourront être ajoutées à cet inventaire.



Figure 3 : Agrion de Mercure sur l'Île de Groix en haut – habitat de l'agrion en bas - Cliché TBM, 2012



Habitats potentiels et avérés de l'Agrion de Mercure

- Ile de Groix -



Hiérarchisation des enjeux « habitats d'intérêt communautaire » à l'échelle de la Bretagne et à l'échelle du site Natura 2000 « Ile de Groix »

Un travail d'harmonisation d'une méthodologie régionale pour la définition des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire est en cours. L'objet de ce travail est de :

- Faire une synthèse bibliographique des méthodes d'évaluation élaborées par le CSRPN Languedoc-Roussillon et des adaptations apportées en régions Picardie et PACA pour fournir les bases pour une réflexion autour de la hiérarchisation des enjeux à l'échelle de la Bretagne.
- Adapter la méthode Languedoc-Roussillon à la Bretagne : travail sur la pertinence des critères d'évaluation proposés, des métriques, des seuils ; sur les données mobilisables pour apprécier les différents critères & sources.
- Tester cette méthode sur le site Natura 2000 « Ile de Groix ».

Ce travail a abouti à une première version de l'évaluation des enjeux de conservation à l'échelle du site Natura 2000 « Ile de Groix » qui vous est proposée sous forme de tableau Excel en annexe :

- Quelques chiffres clés ayant contribué à la notation ➔ chiffre concernant les nombres de sites abritant chaque habitat d'intérêt communautaire à différents échelles ainsi que les surfaces connues de cet habitat à différentes échelles,
- Légende de la méthodologie constituée d'un schéma général et de deux tableaux de détail des notations des critères B et D,
- Un tableau de synthèse des notes globales (A, B, C, D, I, II, III) ainsi que deux tableaux de résultats des notations des critères B et D,
- 9 fiches d'enjeux par habitat d'intérêt communautaire.